L'Ajasse
BULLETIN D'INFORMATION
DU CENTRE HOSPITALIER CAMILLE CLAUDEL

N°150
DÉCEMBRE
2019

Roger ARNAUD
& l'équipe de direction
vous présentent leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année

Les dates à retenir

Jeudi 9 janvier : CTE

Vendredi 10 janvier : CME

Vendredi 17 janvier : Directoire

Évènements

Samedi 11 janvier : *Rencontre santé Café des aidants «Ce que j'ai découvert en devenant aidant : un autre monde !» de 10h à 11h30 Café La Colombière Rampe d'Aguesseau à Angoulême*

Mardi 14 janvier : *Cérémonie des Voeux 2020 du CHCC à 16h au self*

Mardi 28 janvier : *Colloque «Suicide et environnement social» de 9h à 17h, salle de la Hune de St Benoît. Organisé par la Coordination Territoriale de la Vienne.*

Mercredi 29 janvier : *Inauguration CMP Soyaux*

Le mot du Directeur

Un nouveau tandem pour la CME

Le Dr Soreda a été élu Président de la CME, et le Dr Ionascu Vice-Président. C'est l'occasion de jeter plus qu'un regard sur le passé, de saluer la dynamique et l'empreinte de l'équipe qui laisse à présent les rênes. En effet, les Drs Penard et Rousseau, au fil de mandats successifs, ont fortement contribué à spécialiser des équipes dans les divers domaines d'intervention de la discipline psychiatrique, avec un leitmotiv, celui de la compétence. On peut saluer à ce titre l'organisation et la structuration de l'UAOCC, ou celle de la filière TED/TSA, mais ce ne sont que des exemples dans une longue liste de réalisations, sous-tendues par une vision de l'hôpital comme organisateur de partenariats, et par une démarche résolument humaniste.

C'est dire que la succession ne sera pas facile, d'autant que le contexte d'exercice change rapidement et que nous avons à nous adapter tant à de nouvelles contraintes qu'à de nouveaux enjeux. La nouvelle équipe devra ainsi s'investir résolument dans le GHT, dans l'utilisation des nouvelles technologies, dans la nouvelle étape du virage ambulatoire. Elle aura aussi et surtout un défi à relever, celui de ressouder la communauté médicale à un moment où les tendances centrifuges ne manquent pas, et où la force centripète demandera un véritable supplément d'âme. La Direction mettra tout en œuvre pour faciliter et accompagner ces évolutions.

Roger ARNAUD

Pensez à recycler. Le papier est le support de communication le plus naturel et renouvelable.

Le projet d'évolution de l'hôpital

Le Centre hospitalier Camille Claudel, en tant qu'établissement de santé doit faire face à de nombreux défis, tels que la pénurie médicale, le vieillissement de la population, la chronicisation des pathologies, ce dans un contexte économique contraint dans lequel nous devons engager le virage ambulatoire.

Aussi le Directoire du 16 novembre 2018 a décidé entre autre la création du Créhab 16 et la reconfiguration des moyens séjours. Il s'agit de passer de 4 unités à 3 et donc de renforcer l'offre ambulatoire, pour faciliter l'intégration des patients dans la cité.

La structuration des 3 unités reposera sur :
- une unité proche de la sortie,
- une unité dite intermédiaire,
- une unité plus proche de la sortie.

La phase opérationnelle du projet est engagée depuis juillet 2019.

Elle repose sur 8 groupes de travail, pluridisciplinaires dont la composition varie en fonction de la thématique abordée. A ce jour 61 professionnels ont intégré la démarche (Chefs de pôle, médecins généralistes, médecins psychiatres, Cadres supérieurs de santé, cadres de santé, IDE (intra et extra), Assistantes sociales, psychologues, neuropsychologues, ingénieur des services techniques, directeurs, professionnels du DIM).

Numéro du groupe Axe de travail	Nom du groupe / Axe de travail
1	" Déterminer un outil précis d'affectation des patients dans les 3 unités basé sur l'état clinique "
2	" Proposer une hypothèse de redéploiement de moyens en personnel "
3	" Organiser un plan d'accompagnement des patients qui quittent l'établissement "
4	" Proposer une répartition des 60 lits sur 3 unités "
5	" Définir une procédure d'affectaton des personnels et des compétences "
6	" Etudier les aménagements de locaux nécessaires à Odyssée, Calypso et l'Escape "
7	" Décrire une organisation-cible pour chacune des 3 unités de moyen séjour et amorcer un projet de service "
8	" Proposer et mettre en oeuvre un plan de communication interne et externe, visant à dédramatiser et à valoriser le projet et les intervenants "

A ce jour, 14 réunions ont été réalisées et l'investissement de l'ensemble des acteurs a permis :

- D'élaborer des outils de repérage des compétences des patients actuellement hospitalisés dans les moyens séjours.
- De réaliser un diagnostic de l'offre ambulatoire adulte tant sur un aspect quantitatif que qualitatif. La synthèse a été présentée le 18 décembre et de nombreux axes d'amélioration apparaissent, pour uniformiser, sécuriser les prises en charges de patient dans le respect des besoins et des spécificités du territoire.
- De mener une étude croisée de chaque situation de ces patients afin de définir un plan d'accompagnement personnalisé renforcé.

Un plan d'accompagnement individualisé de tous les agents de ces unités va être proposé aux instances. Il sera centré sur la prise en considération des compétences des agents, des compétences attendues dans les différentes structures et tiendra compte du dimensionnement des futures unités.

La forte implication des personnels et la prise en considération des propositions de tous est une force.
Les groupes de travail poursuivront la réflexion, et restent force de proposition dans ce projet très structurant pour notre hôpital ; un projet qui va nous conduire à revoir les organisations, à renforcer le partenariat en maintenant un regard soutenu sur la prise en soins des usagers.

Karine FREDJ

GCSMS « Santé Mentale et Handicap » de la Charente

Un Groupement de coopération sociale et médico-sociale « Santé mentale et handicap » de la Charente a été constitué le 17 septembre 2019. Les adhérents de ce groupement représentent des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un centre communal d'action sociale, des associations (ATTAPsy, UNAFAM, FRAINEAU, La Colombière, ARDEVIE, France Victimes 16, ADAPEI, APEC, la FCOL), un foyer résidence, un service d'éducation spéciale et de soins à domicile, la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Charente, la Mutualité Française Charente, l'UDAF, le centre information jeunesse Angoulême, la clinique KORIAN Villa Bleue, les centres hospitaliers de la Charente, une infirmière libérale.

Ce Groupement a pour objet de fédérer les 36 adhérents autour de la définition et de la mise en œuvre d'une stratégie cohérente commune dans le secteur de la santé mentale et du handicap. Il a pour missions la lutte contre la stigmatisation, un rapprochement des cultures, une fluidification des parcours des usagers …

Des objectifs opérationnels sont à définir en partie sur la base du Projet territorial de santé mentale et selon les besoins des membres signataires de la convention constitutive.

Florence CASSEREAU
Administratrice du GCSMS

Une lettre de liaison à double sens

Depuis la parution du décret du 20 juillet 2016 portant sur la lettre de liaison, le courrier de sortie (instauré en 1992) a été remplacé par la lettre de liaison. Un cadre juridique a été donné à cette lettre, mais des éléments que le médecin pense être nécessaires à la prise en charge du patient peuvent être rajoutés. Cette lettre doit être remise d'une part au patient à la sortie et d'autre part au médecin traitant et le cas échéant au médecin adresseur avec l'accord du patient.

Lors du dernier audit sur la lettre de liaison, il est constaté que la lettre de liaison est rédigée à 98% et que les éléments obligatoires sont tracés en grande partie.

Deux critères importants ne sont pas remplis à l'heure actuelle : le constat dans le dossier patient informatisé que la lettre est bien remise au patient le jour de la sortie et la trace que le patient a donné ou non son accord pour la transmission de la lettre à son médecin.

La lettre de liaison est non seulement un outil de coordination de l'hôpital vers la ville, mais aussi lors de l'admission. En effet, le médecin qui adresse un patient a pour obligation de rédiger une lettre mentionnant des éléments de prise en charge comme les motifs de la demande d'hospitalisation, le traitement médicamenteux…

Le conseil de l'ordre des médecins de la Charente a déjà demandé aux médecins traitants de nous adresser cette lettre indispensable à une prise en charge de qualité et à une meilleure sécurisation des soins. Cette information va être réitérée durant l'année 2020.

Florence CASSEREAU

A la prison, une prise en charge exemplaire

Une équipe du CGLPL (contrôle des lieux de privation de liberté) est venue début décembre visiter la Maison d'Arrêt d'Angoulême (ainsi que les chambres sécurisées du CHA). Elle a particulièrement relevé la qualité des soins psychiatriques et somatiques aux détenus, ajoutant n'avoir jamais rencontré une telle alliance entre les soignants et l'administration pénitentiaire. Les adjectifs employés étaient : humanité, service d'exception, savoir-faire, exemplarité, …

Pour ce qui concerne le champ santé, le rapport devrait avoir une tonalité particulièrement positive, et peu habituelle pour un rapport du CGLP.

Bravo à toute l'équipe qui s'implique dans les locaux de la Maison d'Arrêt !

Cela nous donne l'occasion de souligner l'originalité et la pertinence de notre dispositif, puisque c'est la même équipe qui intervient à la Maison d'Arrêt, et dans le cadre de l'unité Magritte, au profit des personnes sous main de justice, c'est-à-dire faisant l'objet d'obligation ou d'injonction de soins, le plus souvent après une période de détention provisoire ou d'incarcération.

On peut parler de filière d'excellence ; les responsables et tous les intervenants peuvent en être fiers.

Roger ARNAUD

Les appels à projet, un moyen pour l'établissement d'obtenir des financements nouveaux

Des appels à projet sont régulièrement publiés permettant ainsi aux établissements de solliciter des financements nouveaux.

Chaque appel est accompagné d'un cahier des charges indiquant précisément les objectifs attendus par son promoteur en contrepartie du financement qu'il propose.

Les promoteurs des appels à projet sont variés, il peut s'agir d'acteurs publics comme l'ARS ou privés comme la Fondation de France par exemple.

En 2019, le Centre Hospitalier Camille Claudel a répondu à 10 appels à projet, il a été retenu pour 6 d'entre eux et a obtenu 210 844 euros.

Les actions pour lesquelles l'établissement a obtenu un financement sont les suivantes :

- Prise en charge, soutien et accompagnement des familles endeuillées et des familles impactées par des tentatives de suicide et suicides (APP hors les murs 2019-2021 avec 40 000 euros pour 3 ans)
- Culture et santé (4 460 euros)
- Prévention des addictions en milieu scolaire « Unplugged » (66 096 euros pour 3 ans)
- Sevrage tabagique pour les patients schizophrènes (77 428 euros pour 2 ans)
- Qualité de vie au travail à la MAS (21 130 euros)
- Prévention du suicide (réalisation d'un court métrage) (1 730 euros)

Parmi les candidatures non retenues, on peut citer la demande de financement d'une équipe mobile de pédopsychiatrie et le renforcement de la prise en charge somatique des personnes handicapées psychiques. Ces projets seront néanmoins défendus par l'institution, en fonction des opportunités.

Il est à noter que depuis cette année, certains cahiers des charges prévoient que les réponses se fassent au niveau du GHT, c'est le cas par exemple de l'appel à projet « Hors les murs » qui vise à promouvoir les actions en dehors des structures de soins.

Laurent PLAS

CUMP 16

La CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique) est départementale, sous l'autorité de l'ARS et du SAMU.

La liste des volontaires de l'urgence médico-psychologique est réactualisée chaque année. Elle comprend des professionnels de santé (médecins, psychologues, infirmiers) formés à l'urgence médico-psychologique ou qui seront formés en 2020.

L'intervention de la CUMP s'adresse aux victimes :

- de catastrophes ou d'accidents impliquant un grand nombre de victimes. Par exemple, en juillet 2018, la CUMP 16 a été déclenchée par le Préfet suite à un orage avec pluie et grêle, ayant détruit un grand nombre d'habitations à St Sornin. Tous les habitants ont été exposés. La CUMP a été mobilisée 5 jours. 24 soignants sont intervenus sur site. 102 personnes ont été reçues. Le temps consacré pour cette intervention dans sa globalité (entretiens, liens avec préfecture, pompiers…) est de 1440 heures.
- d'évènements traumatiques. Par exemple, en 2019, la CUMP a organisé un defusing pour des employés ayant assisté à l'accident d'un collègue sur un chantier.

Nous avons également une procédure interne pour des situations générant un choc émotionnel, comme le suicide d'un patient dans une de nos unités de soins. Pour pouvoir répondre aux demandes de l'urgence médico-psychologique, il est important de pouvoir compter sur le volontariat des soignants.

Les inscriptions peuvent encore être adressées au secrétariat de la direction des soins.

Dr Anna MOUSNIER,
psychiatre référent CUMP 16
Sabrina BARDET,
cadre de santé, référent CUMP 16

RELEVER #LeDéfiDeJanvier

C'EST REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ DE PLUSIEURS MILLIONS DE PERSONNES DANS LE MONDE QUI VONT CHANGER LEUR RAPPORT À L'ALCOOL EN JANVIER ET APRÈS.

Qu'est-ce que le Dry January® ?

Dry January est un mouvement international par lequel plusieurs millions de personnes arrêtent de consommer de l'alcool pendant le mois de janvier. Il s'agit d'un défi, lancé par l'organisation Alcohol Change UK en Grande Bretagne. En France nous l'appelons Le Défi de janvier.
Les règles :

- Ne pas boire d'alcool à partir de votre heure de lever le 1er janvier… et c'est tout !
- Nous ne donnons pas de « bon point » si vous ne buvez pas, c'est vraiment vous qui voyez. Un mois de janvier avec moins d'alcool est déjà un motif de fierté, et votre corps vous le rendra !
- Mais si vous relevez le défi durant tout le mois, vous aurez des bénéfices nettement supérieurs. Le plus beau d'entre eux est d'avoir trouvé du plaisir à sortir, dîner chez vous, vous relaxer ou faire quoique ce soit que vous associeriez habituellement à boire un verre ; mais sans alcool.

Pourquoi relever le Défi ?

Si vous lisez ce texte, vous pensez peut-être déjà à faire le point sur votre rapport à l'alcool. Beaucoup d'entre nous sentons que l'on boit parfois un peu trop, un peu trop souvent ou que ce serait bien de faire un break. Le Défi de janvier est un moyen idéal pour faire une pause dans notre consommation, d'avoir une réflexion sur notre relation à l'alcool.

Il faut seulement quelques semaines pour casser une habitude, et ça suffit pour s'engager sur un rapport peut-être plus modéré et plus sain à notre consommation à long terme.
Dry January est une expérience anglaise à l'origine. Alcohol Change Uk l'a lancée en 2013 et depuis, les chercheurs en ont évalué les effets bénéfiques. Ce que nous vous disons ici a donc été mesuré sur plus de 4 millions de personnes dont, déjà, des milliers de français !

Les bénéfices sont :

- Une peau plus fraiche et plus belle
- Un sommeil amélioré et donc plus d'énergie
- Une perte de poids
- Une économie d'argent
- Une meilleure santé – puisque l'arrêt durant un mois fait un bien considérable au corps

Un sentiment de victoire et de fierté !

Pourquoi s'inscrire à la campagne ?

Les personnes qui s'inscrivent à la campagne ont plus de chances de tenir le mois. Là encore, c'est prouvé !
Il y a plusieurs façons de s'inscrire :

Nous rejoindre sur les réseaux sociaux

- Twitter : @fr_dry
- Facebook : DryJanuaryFR
- Instagram : dry_januaryfr

Laisser son adresse sur le site internet (www.dryjanuary.fr) pour recevoir les emails avec les recettes, les trucs et astuces pour trouver des alternatives à la boisson, les conseils d'experts, les lieux partenaires…

Télécharger gratuitement l'application de nos partenaires britannique Alcohol Change UK

Créées en 1990, les **Semaines d'Information sur la Santé Mentale** sont un événement annuel qui s'adresse au grand public, afin d'ouvrir le débat sur les questions de santé mentale.

Chaque année pendant 2 semaines en mars, associations, citoyens et professionnels se mobilisent et organisent des manifestations d'information et de réflexion (ciné débat, théâtre, café éthique, portes ouvertes,...) dans toute la France.

La 31e édition des SISM aura lieu du 16 au 29 mars 2020 et sera l'occasion d'échanger autour du thème «Santé mentale et discriminations».

Les discriminations sont les conséquences de mécanismes psychologiques, culturels et sociaux, appelés stigmatisation. Tout au long de la vie, elles peuvent se manifester par des pratiques diffuses, profondément ancrées dans la société et dans le fonctionnement des institutions.

Les discriminations influent fortement sur le poids du tabou qui règne autour de la santé mentale : la honte ainsi engendrée retarde le diagnostic et éloigne les personnes du système de soin.

Les conséquences des discriminations touchent aussi, par capillarité, l'entourage des personnes concernées ainsi que les professionnel.le.s de la santé mentale.
Ces discriminations engendrent de la souffrance psychique et impactent la santé mentale des personnes touchées, allant parfois jusqu'au besoin de soin.

A l'occasion des Semaines d'information sur la santé mentale, différentes manifestations auront lieu (conférence, ciné-débat, expositions,...).

Le programme complet sera bientôt disponible sur le site internet des SISM (www.semaine-sante-mentale.fr) et n'hésitez pas à venir nombreux à ces événements !

Service de la communication

PRÉPROGRAMME DES SISM EN CHARENTE
en cours d'élaboration, sous réserve de modifications

MARDI 17 MARS
sur invitation

8H30 À 13H > FORUM DES PARTENAIRES

Prévention et prise en soins du suicide au CHCC

Forum organisé par le centre hospitalier Camille Claudel (CHCC) et la Coordination Charente. Programme du Forum : État des lieux épidémiologique, prévention du suicide hors les murs, soin à l'hôpital et perspectives. Table-ronde et présentation d'un court métrage sur la vieillesse réalisé dans le cadre de la prévention du suicide des personnes âgées.

Amphithéâtre Florence Nightingale de l'IFSI
86, route de Breuty à LA COURONNE

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 MARS

THÉÂTRE INTERACTIF

destiné aux collèges et lycées

« Un copain, une copine va mal, que faire ? »

Représentation théâtrale de la Compagnie du Criquet Seul dans différents établissements de la Charente auprès des adolescents et des jeunes adultes (saynètes orientées sur le numérique).

JEUDI 19 MARS

PORTES-OUVERTES

tout public

CRÉHAB'16

Portes-ouvertes à la Passerelle, au Tremplin et au Foyer en Réseau.

La Passerelle 40, bd de la République à ANGOULÊME
Le Tremplin 151, rue de Paris à ANGOULÊME
Foyer en Réseau 37, rue Aulard à ANGOULÊME

18H > CINÉ-DÉBAT

tout public

Projection d'un film documentaire.
Entrée payante : 6,30€

Cinéma Le Club
32, bd Chanzy à BARBEZIEUX

LUNDI 23 MARS
sur inscription

DE 17H À 19H > PSYTRIALOGUE

destiné aux professionnels

Lien entre rétablissement et médicaments

Regards croisés entre aidants, personnel soignant et personnes en situation de maladie. Concept UNAFAM protocolisé.

Café littéraire Le Buveur d'Encre
72 avenue Gambetta, Angoulême

MARDI 24 MARS

À 16H > CONFÉRENCE

tout public

Santé mentale et discriminations

Conférence organisée par l'UNAFAM16 et le centre hospitalier Camille Claudel sur la santé mentale et les discriminations. Intervention du sociologue Michel BILLE et de la responsable de la communication de la campagne d'information "Et Alors !". Témoignages des membres de Groupes d'Entraide Mutuelle et de l'écrivain Arnaud LANDREAU.

Amphithéâtre du Lycée Marguerite de Valois
12, rue Louise Lériget à ANGOULÊME

FORUM CITOYEN

tout public

Un proche va mal, que faire ?

Organisé par la Coordination départementale de la prévention du suicide et du CLS Ruffécois. Représentation théâtrale de la Compagnie du Criquet Seul «Un proche va mal, que faire ? repérer et alerter)» suivi d'un débat en présence de professionnels de la santé mentale.

À 17h à la salle des fêtes d'AIGRE
À 20h à la salle socioculturelle de COURCÔME

MERCREDI 25 MARS

tout public

TOUTE LA JOURNÉE > REGARDS CROISÉS

9h : Accueil
10h30 : Préjugix Party
12h30 Pique-nique
14h : vernissage des expositions
15h : représentation clownesque, lecture de poèmes des paroles échangées lors des ateliers de mise en boîte de « Préjugix »
16h : pot de l'amitié

Salle Lunesse
Rue Paul Mairat à ANGOULÊME

DE 16H30 À 18H > DÉAMBULATION

Campagne d'information « Et alors ?»

Marche avec distribution de flyers sur la campagne d'information « Et alors ? ».

Départ 16h30 de l'hôtel de ville d'Angoulême

SAMEDI 28 MARS

tout public

DE 9H À 17H > NEURODON

Collecte du Neurodon

Collecte organisée par l'UNAFAM en collaboration avec la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC). Participation des étudiants de l'IFSI.

Magasin Carrefour, Avenue du Général De Gaulle, Centre Commercial du Rendez-Vous, Soyaux

À 15H30 > SPECTACLE KAOS

tout public

Compagnie KAOS Aurore Lenoir

Adultes handicapés moteurs ou malades psychiques encadrés par des professionnels mêlent la chorégraphie et le théâtre à des images vidéo géantes pour un voyage poétique entre réalité et imaginaire.
Entrée payante : 8€ - Participation libre minimum

Espace Franquin, Salle Buñuel à ANGOULÊME

L'Arbre de Noël du CHCC

Cette année encore l'Arbre de Noël du personnel du Centre hospitalier Camille Claudel fut un beau moment de détente et de convivialité.

En raison de son succès, il a été nécessaire d'organiser l'Arbre de Noël deux samedis matin.

En tout, 671 personnes sont allées voir La Reine des Neiges 2, La Famille Adams ou encore JUMANJI au cinéma Mégarama. Les séances ont été suivies du traditionnel goûter, de la remise des cadeaux et de la venue du Père Noël.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour décembre 2020, une nouvelle formule sera proposée.

Service de la communication

Bienvenue dans l'établissement

Tania FAVREAU, IDE

Julien MARCHANT, assistant en recherche clinique

Félicitations

Concours et intégration dans la fonction publique hospitalière

Emma DOS REIS, ASH
Marion NICOULEAU, ASH
Stéphane KAIM, ASH
Laura BILLOUT, ASH
Léa Mary JACQUET, ASH
Claude BOUTET, ASH
Anaïs HERAUT, ASH
Marie Gladys CHANGO, ASH
Gisèle JEANNOT, ASH
Laurane SIERRA, ASH
Lydie ARNAUD, IDE

Bonne continuation

Anne Cécile HERMANN, IDE
Julie COTTY, psychologue
José DE OLIVEIRA, agent d'entretien
Sandrine THIBAULT, agent d'entretien qualifié
Ilona GESTRAUD, éducatrice spécialisée

CENTRE HOSPITALIER
Camille Claudel
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA CHARENTE
CS 90025 - 16400 La Couronne
Tél : 05 45 67 59 59

Directeur de publication :
Roger ARNAUD, Directeur

Réalisation et impression :
Service de la communication
Dépôt légal : 12/1995
ISSN 1269-066X

Pensez à recycler. Le papier est le support de communication le plus naturel et renouvelable.